



Achat de parts dans une entreprise

Par **poujade_old**, le **19/10/2007** à **17:24**

je suis responsable salarié dans un entreprise (SARL) en plein essor. Le gérant me propose d'acheter des parts. Pouvez vous me dire à partir de quelle proportion devient on incontournable? j'ai entendu parlé de 33%, minorité de blocage, mais pourquoi?nautre quesion: paye on moins d'impots sur le revenu en achetant des parts dans une pme?nmerci d'avance